CONCOURS INTERNE/EXTERNE IEFP-2409

Intervenant (intervenante) communautaire

Poste cadre permanent

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur adjoint – administration, en collaboration avec le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick, l'intervenant (intervenante) communautaire est responsable de contribuer à réduire l'itinérance chronique sur le territoire de la municipalité en dirigeant délibérément les personnes sans-abri vers les logements et les services disponibles. Il (Elle) offrira du soutien, de l'accompagnement et agira à titre de point d'accès vers les ressources disponibles aux victimes d'actes criminels. Il (Elle) jouera un rôle clé dans la prévention du risque de perte de logement en agissant en amont dans la communauté avec les individus aux prises avec divers problèmes psychosociaux.

Scolarité :	▪ Diplôme d'études universitaires de premier cycle spécialisé en travail social, en psychologie, en toxicomanie, en criminologie ou en toute autre discipline des sciences sociales ou de la santé; ou ▪ Toute combinaison acceptable d'études, de formation et d'expérience pourrait être considérée	
Expérience :	▪ Expérience en intervention dans le milieu des services sociaux en tant que bénévole ou dans les services de soutien.	
Compétences recherchées :	▪ Empathie ▪ Esprit critique ▪ Écoute active ▪ Persuasion ▪ Autonomie	▪ Perception sociale ▪ Esprit d'équipe / collaboration ▪ Négociation ▪ Flexibilité / adaptabilité ▪ Orientation vers la clientèle
Langues et permis :	▪ Être capable de communiquer efficacement dans les deux langues officielles (français et anglais) verbalement et à l'écrit ▪ Détenir un permis de conduire classe 5 valide au Nouveau-Brunswick	
Connaissances :	▪ Connaissance des lois susceptibles d'influencer le cours des activités ▪ Connaissance du système judiciaire du Nouveau-Brunswick pour accompagner les victimes dans le processus ▪ Excellente connaissance du réseau communautaire ▪ Connaissance approfondie des approches et des techniques utilisées pour aider les personnes à se loger et à trouver d'autres formes de soutien ▪ Connaissance des défis liés à l'itinérance, la santé mentale et la toxicomanie	
Habiletés/exigences :	▪ Capacité d'établir des relations interpersonnelles favorisant la collaboration et le travail d'équipe à l'interne et avec les partenaires de la communauté ▪ Capacité de travailler efficacement avec des personnes qui démontrent un niveau d'acuité élevé et des besoins complexes ▪ Posséder d'excellentes habiletés de communication ▪ Capacité de développer et d'implanter des plans et des programmes de prévention ▪ Capacité d'analyser des problèmes complexes et avoir du discernement dans la prise de décision ▪ Excellente capacité d'organisation, de priorisation et de planification du travail ▪ Capacité de travailler sous pression et avec des échéanciers ▪ Possède le sens de la qualité du service à la clientèle : aisance relationnelle, approche client, discrétion, courtoisie et politesse ▪ Maîtrise des applications d'Office 365 (Outlook, Word, PowerPoint, Excel, etc.)	
Conditions de travail :	▪ Poste cadre permanent, à temps plein (35 heures par semaine) ▪ Est appelé à travailler en dehors des heures normales de travail (jour, soir et fin de semaine) ▪ Interagis entre autres avec la direction, les employés, les citoyens, les organismes communautaires, les partenaires et les médias	

Si ce poste vous intéresse, vous devez compléter et remettre les documents suivants avant le *mercredi 25 septembre 2024 - 16h :*

- Formulaire de demande d'emploi
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Copie de vos diplômes et certificats

Ville d'Edmundston
Ressources humaines **(CONCOURS INTERNE/EXTERNE IEFP-2409)**
7, chemin Canada
Edmundston, N.-B. E3V 1T7
Téléphone :506.739.2109
Courrier électronique : ressources.humaines@edmundston.ca

Ville d'Edmundston

Force policière

Description de tâches

Intervenant (intervenante) communautaire

1. Sommaire du poste de travail

Sous l'autorité du directeur adjoint – administration, en collaboration avec le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick, l'intervenant (intervenante) communautaire est responsable de contribuer à réduire l'itinérance chronique sur le territoire de la municipalité en dirigeant délibérément les personnes sans-abri vers les logements et les services disponibles. Il (Elle) offrira du soutien, de l'accompagnement et agira à titre de point d'accès vers les ressources disponibles aux victimes d'actes criminels. Il (Elle) jouera un rôle clé dans la prévention du risque de perte de logement en agissant en amont dans la communauté avec les individus aux prises avec divers problèmes psychosociaux.

2. Tâches et responsabilités

- Faire partie d'un système d'intervention qui met à profit les forces de chaque membre de l'équipe en tant que fournisseurs de services communautaires pour atteindre des objectifs communs;
- Travailler en étroite collaboration avec les gestionnaires de cas du ministère du Développement social pour assurer un suivi approprié;
- Travailler étroitement avec les membres de la Force policière d'Edmundston afin de repérer les individus qui pourraient bénéficier du service;
- Effectuer des suivis sur les renseignements et les résultats obtenus sur une base régulière et prendre des décisions en fonctions de faits plutôt qu'en fonction d'hypothèses;
- Favoriser la multidisciplinarité des interventions en lien avec la clientèle cible;
- Fournir un rôle-conseil aux policiers dans le cadre des interventions auprès de la clientèle cible;
- Évaluer la situation et les besoins des personnes lorsque l'intervention policière ne permet pas de répondre aux besoins psychosociaux;
- Identifier et partager les interventions à privilégier pour soutenir les policiers dans l'exercice de leur fonction avec la clientèle cible;
- Au besoin, de concert avec la Force policière d'Edmundston, planifier des interventions et les mettre en œuvre;
- Faciliter l'accès aux ressources disponibles en communauté;
- Permettre à la clientèle cible de trouver des ressources appropriées qui pourront répondre à leurs besoins;
- Développer des outils cliniques pour soutenir les interventions policières (p.ex. répertoire de ressources locales ou régionales, dépliants, etc.);
- Appuyer le policier (la policière) communautaire et prévention dans l'organisation et la tenue d'activités spéciales et régulières reliées à divers groupes cibles dans la communauté;
- Tenir des statistiques sur les programmes à des fins d'évaluation, de recherche et de développement.

Intervention et soutien aux personnes en situation d'itinérance

- Développer et mettre en place un système d'intervention qui offre des services de prévention aux personnes dans les campements, qui dorment dans la rue ou qui sont incapables d'accéder à des services de soutien ;
- Faciliter l'accès à des services de soutien pour aider les personnes à conserver leur logement ;
- Demeurer à l'affût des cas d'itinérance cachés ;
- Élaborer des plans pour diriger les personnes qui vivent dans la rue vers les services de soutien et vers les logements ;
- Collaborer avec les services et les autres organismes communautaires pour satisfaire immédiatement aux besoins des sans-abris.

Intervention et soutien aux victimes d'actes criminels

- En collaboration avec le service d'aide aux victimes, accompagner les victimes d'actes criminels qui doivent naviguer dans le système juridique et agir à titre de point d'accès vers les services de santé mentale et les autres ressources pour les victimes ;
- Dispenser les services de première ligne à toute victime d'un acte criminel et à ses proches ;
- Travailler avec les intervenants du milieu judiciaire, du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires ;
- Établir une relation dans le but de satisfaire aux besoins immédiats, de réduire les obstacles personnels ou systémiques.

Santé et sécurité au travail

- Se conformer à la Loi et aux règlements sur l'hygiène et la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à toutes les politiques et procédures établies par la Ville d'Edmundston en matière de santé et sécurité au travail ;
- Travailler de façon sécuritaire et se conformer aux règles de sécurité ainsi qu'aux guides et procédures de travail établies par la municipalité ;
- Collaborer et participer aux initiatives visant à établir des méthodes et procédures de travail sécuritaires ;
- Maintenir tous les lieux de travail, les équipements et les véhicules propres, ordonnés et sécuritaires et rapporter à son superviseur toute anomalie qui nécessite une attention particulière.

Activités de soutien à la direction

- Favoriser et entretenir des relations soutenues avec l'ensemble des citoyens et organismes du territoire, promouvoir la participation, la collaboration et le partenariat entre différents regroupements ;
- Participer activement aux réunions et dans les activités de planification de la Force policière d'Edmundston ;
- Soumettre à la direction ses observations, ses recommandations concernant les plaintes et tout autre élément nécessitant une attention particulière.

Amélioration continue

- Participer activement au programme d'amélioration continue en veillant à optimiser les méthodes, outils et équipements de travail, en analysant l'efficacité des processus et des méthodes de travail et en pilotant des projets qui permettent d'en améliorer l'efficacité et l'efficience.

Mise en garde : Les énoncés ci-dessus reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et sont destinés à décrire la nature générale et le niveau de travail effectué et ne doivent pas être considérés comme une énumération exhaustive de toutes les responsabilités, fonctions, capacités et exigences occupationnelles inhérentes. Tous les membres du personnel peuvent, de temps à autre, être amenés à effectuer des tâches en dehors du cadre de leurs responsabilités normales, selon les besoins.

3. Exigences minimales

Scolarité :

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle spécialisées en travail social, en psychologie, en toxicomanie, en criminologie ou en toute autre discipline des sciences sociales ou de la santé ; ou
- Toute combinaison acceptable d'études, de formation et d'expérience pourrait être considérée

Expérience :

- Expérience en intervention dans le milieu des services sociaux en tant que bénévole ou dans les services de soutien

Compétences recherchées :

- Empathie
- Esprit critique
- Écoute active
- Persuasion
- Autonomie
- Perception sociale
- Esprit d'équipe / collaboration
- Négociation
- Flexibilité / adaptabilité
- Orientation vers la clientèle

Langue et permis :

- Être capable de communiquer efficacement dans les deux langues officielles (français et anglais) verbalement et à l'écrit
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide au Nouveau-Brunswick

Connaissances :

- Connaissance des lois susceptibles d'influencer le cours des activités
- Connaissance du système judiciaire du Nouveau-Brunswick pour accompagner les victimes dans le processus
- Excellente connaissance du réseau communautaire
- Connaissance approfondie des approches et des techniques utilisées pour aider les personnes à se loger et à trouver d'autres formes de soutien
- Connaissance des défis liés à l'itinérance, la santé mentale et la toxicomanie

Habiletés / exigences :

- Capacité d'établir des relations interpersonnelles favorisant la collaboration et le travail d'équipe à l'interne et avec les partenaires de la communauté
- Capacité de travailler efficacement avec des personnes qui démontrent un niveau d'acuité élevé et des besoins complexes
- Posséder d'excellentes habiletés de communication
- Capacité de développer et d'implanter des plans et des programmes de prévention
- Capacité d'analyser des problèmes complexes et avoir du discernement dans la prise de décision
- Excellente capacité d'organisation, de priorisation et de planification du travail
- Capacité de travailler sous pression et avec des échéanciers
- Possède le sens de la qualité du service à la clientèle : aisance relationnelle, approche client, discrétion, courtoisie et politesse
- Maîtrise des applications d'Office 365 (Outlook, Word, PowerPoint, Excel, etc.)

Conditions de travail :

- Poste cadre permanent, à temps plein (35 heures par semaine)
- Est appelé à travailler en dehors des heures normales de travail (jour, soir et fin de semaine)
- Interagit entre autres avec la direction, les employés, les citoyens, les organismes communautaires, les partenaires et les médias

Date de révision : 3 septembre 2024